



Soutenons nos économies
vers un avenir plus vert
et plus durable !



MONTANT TOTAL DE L'ÉMISSION :
70 MILLIARDS DE FCFA
SOUSCRIPTION : DU 15 JUILLET AU 09 AOÛT 2024



Eco-tidien

Hebdomadaire d'informations économiques et financières

Récépissé N°0127/RDDJ/C19/BRP du 06 avril 2011



MON YAMO ECO

Lire la chronique de
Romuald AKOA ZOÉ

P.3

Aigboje Aig-Imoukhuede,

Président D'Access Holdings Plc

**« Notre vision
est désormais
mondiale »**

Access Holdings Plc va lever 233 millions de dollars auprès des actionnaires existants pour financer son objectif de devenir « la banque africaine la plus respectée au monde ». Dans cette opération, Access Holdings proposera 17,7 milliards de nouvelles actions ordinaires à 19,75 ₣ chacune.



BUSINESS

Le Pnud entend accompagner les Pmes de la Ceeac à tirer meilleur profit de la Zlecaf

L'information a été donnée à l'ouverture de l'atelier régional de renforcement des capacités sur les règles d'origine de la Zlecaf et la zone de libre-échange de l'Afrique centrale tenu du 15 au 17 juillet 2024 à Douala, la capitale économique du Cameroun. P.6



CIMPOR

Une nouvelle Cimenterie inaugurée à Kribi

Le premier ministre, chef du gouvernement, Dr Joseph Dion Ngute, va procéder ce jour 19 juillet 2024, à la cérémonie d'inauguration de la cimenterie Cimpor, situé dans la zone industrielle de Port de Kribi, dans la région du Sud Cameroun. P.8



INITIATIVE

Africa Golden Bank lance ses activités à Douala

« Nous sommes fiers d'annoncer l'ouverture des portes de la Golden Bank, un lieu où l'innovation financière rencontre l'engagement communautaire » a déclaré la 19e banque commerciale dans sa page LinkedIn et donc le siège est situé à Douala. P.5



Succès sans précédent du Forum International Afrique Développement 2024

Organisé, Sous Le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi, Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, par le groupe Attijariwafa bank sous l'impulsion du fonds d'investissement panafricain Al Mada, le Forum International Afrique Développement FIAD24 s'est achevé au terme de 2 jours de travaux et d'échanges autour du thème : « Ici, on investit. »



Devenu l'événement phare pour les échanges économiques et commerciaux en Afrique, cette édition a une nouvelle fois surpassé toutes les attentes. Plus de 2200 d'opérateurs économiques, institutionnels et responsables gouvernementaux, provenant de 30 pays africains se sont réunis pour aborder les défis et opportunités liés au développement du Continent. Le FIAD24 a non seulement renforcé les liens existants mais a également ouvert de nouvelles perspectives de coopération et de croissance pour l'Afrique. Pas moins de 6 000 rendez-vous d'affaires ont été réalisés.

Dans son allocution lors de la cérémonie de clôture, M. Mohamed El Kettani, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank a exprimé sa fierté quant au nombre record de participants : « Nous avons été plus de 2 200 opérateurs à marquer de notre empreinte ce forum, il s'agit là d'un véritable record qui fait notre immense fierté et un bonheur qui n'a d'égal que l'engagement exceptionnel de tous les participants dans cette édition 2024 ». Cette présence massive nous oblige et nous invite à redoubler d'effort pour rendre cette plateforme africaine accessible au plus grand nombre au moment où la mobilisation des africains envers leur Continent est plus que jamais ancrée profondément dans notre ADN ».

S'agissant des rendez-vous BtoB, M. Mohamed El Kettani a déclaré « Cet engagement et cette soif d'entreprendre nous rend extrêmement fiers, sans nous

surprendre réellement, tant cela témoigne de l'effervescence et de la dynamique que nous observons depuis le début de ce Forum ».

Cette cérémonie de clôture a été marquée par la remise des « Trophées des Jeunes Entrepreneurs » placés sous l'égide de La Fondation Al Mada. Sélectionnés par un jury présidé par Mme Noufissa Kessar, Directrice Générale Adjointe du Groupe Al Mada, et composé d'experts prestigieux, ces Trophées viennent consacrer l'excellence, l'innovation et l'originalité de projets venus de plusieurs pays du continent africain.

Les 4 jeunes entrepreneurs ayant remporté les Trophées sont :

Le 1er Prix d'un montant de 250 000 DHS a été décerné à Congo Plast, une entreprise congolaise dirigée par M. Henri Diele, utilisant une technologie de pointe pour la collecte et le recyclage des déchets plastiques.

2ème prix d'un montant de 200 000 DHS a été remis à Deepecho, une entreprise marocaine dirigée par M. Youssef Bouyakhf, utilisant l'intelligence artificielle pour améliorer les diagnostics prénataux.

3ème prix d'un montant de 100 000 DHS a été décerné à Innovative Clan, une entreprise camerounaise dirigée par Mme Ako Joelle Agborndang, ayant développé des solutions de paiement numérique pour le secteur éducatif.

Le prix coup de cœur du jury d'un montant de 50 000 DHS a été remis à Gaz-tech, une entreprise congolaise dirigée par Mme Address Bellina Loemba, proposant un service à destination des familles

congolaises défavorisées de vente et de paiement mobile du Gaz-GPL à l'utilisation.

À l'occasion de cette remise des Trophées, M. Hassan Ouriagli, Président Directeur Général du Groupe Al Mada, a déclaré que « Convaincue du potentiel de l'entrepreneuriat pour le développement socio-économique du Maroc et du Continent, la Fondation Al Mada déploie depuis de nombreuses années plusieurs programmes en faveur de la promotion de l'entrepreneuriat sous toutes ses formes, mettant l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs africains, au cœur de ses priorités ».

Une cérémonie a également été consacrée à la remise des Trophées de la Coopération Sud-sud. Ces Trophées ont été décernés suite à la délibération d'un jury composé des présidents des patronats de différents pays africains.

Lors de son introduction à cette remise de trophées, M. Mossadeck Bali, Président du Patronat Malien et co-Président du jury, a affirmé : « Ce sont des entrepreneurs qui considèrent l'Afrique comme leur responsabilité. »

Pour sa part, M. Chakib Lalj, Président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et Co-président du Jury a ajouté : « Je tiens à vous dire que les 9 entreprises sélectionnées méritent toutes amplement de recevoir un prix. L'Afrique a plus que jamais besoin de ses entrepreneurs que nous devons soutenir et encourager fortement. »

Le Prix Gold a été décerné à Tijani Ben Al Hussein, CEO Star Oil, qui opère dans la distribution de produits pétroliers basé en

Mauritanie et présente dans plusieurs pays d'Afrique.

Le Prix Silver a été remis à Hassan Dakhallah, CEO PORTEO BP, une entreprise ivoirienne engagée depuis plusieurs années dans le développement des infrastructures routières.

Le Prix Bronze remis à Nouzha Taarji, Directrice Générale Energy Transfo qui opère dans l'efficacité énergétique au Maroc et dans plusieurs marchés d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

Enfin, cette cérémonie de clôture a connu un autre temps fort celui de la remise d'un prix d'honneur décerné à SE.M. Wamkele Mene, Secrétaire Général du Secrétariat de la ZLECAF.

S'exprimant au sujet de ces deux Trophées, M. Mohamed El Kettani, a déclaré : « Je voudrais, avant de conclure, revenir sur le moment très émouvant que nous avons vécu ensemble lors de la remise des « Trophées Sud-Sud » et des « Trophées Jeunes Entrepreneurs » qui consacrent l'intégration africaine en marche et le rôle de la jeunesse dans la construction de l'Afrique de demain. C'est aussi cela le Forum International Afrique Développement. Une fête pour notre Continent pour célébrer nos plus belles réalisations et exprimer notre fierté de cette jeunesse vibrante ».

Le Forum Afrique Développement s'est achevé par un engagement unanime des participants à accroître et consolider encore plus les échanges intra-africains et œuvrer davantage pour une Afrique unie et prospère.

COOPERATION

23,21 milliards de Fcfa pour la mise en œuvre de cinq projets de développement au Cameroun

La cérémonie de signature de l'accord sur les aides non remboursables de la République de Corée en faveur du Cameroun, financé par l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA) a eu lieu le 11 juillet dernier à Yaoundé.



Cet accord est destiné au financement de cinq projets de développement au Cameroun

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), Alamine Ousmane Mey, a procédé avec l'Ambassadeur de la République de Corée du Sud au Cameroun, S.E Nam KI WOOK, à la signature de l'accord sur les aides non remboursables d'une enveloppe globale de près de 23,21 milliards de Fcfa. C'était en présence du Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des Marchés Publics, Ibrahim TALBA MALLA et du Directeur Pays de l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA), Gyuhyong LEE.

Pour le Ministre de l'Economie, cet accord matérialise une nouvelle dynamique dans le renforcement de la qualité la coopération entre la République du Cameroun et la République de Corée du Sud, longue de plus de six décennies. En effet, la Corée du Sud accompagne le Cameroun dans son effort de développement vers l'émergence à travers les trois guichets que sont l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA), EXIMBANK Corée à travers les prêts du Fonds de Développement pour la Coopération Économique (EDCF) et le Ministère coréen de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires Rurales (MAFRA). Le Cameroun bénéficie, à travers la KOICA, d'importants dons dans les secteurs de la santé, des TIC, de l'éducation, du renforcement des capacités ainsi que de l'agriculture et du développement rural. « Nous sommes impatientes de voir l'accord signé ce jour produire les nombreux effets attendus dans les secteurs prioritaires de son intervention », a déclaré Alamine Ousmane Mey. « En effet, le périmètre de cet accord couvre les secteurs-clés de notre Stratégie Nationale de Développement 2020-2023, la SND30 », a souligné le MINEPAT.

L'Ambassadeur de la Corée au Cameroun, S.E Nam KI WOOK, a relevé dans son discours que cet accord illustre la vision partagée de soutenir la réduction de la pauvreté et le développement économique et social durable en République du Cameroun. « Cet accord représente un engagement, non seulement de nos deux gouvernements, mais de nos deux nations, à consolider davantage le lien d'amitié et de coopération qui perdure depuis de nombreuses années », a indiqué le plénipotentiaire coréen.

Notons que le volume global du portefeuille des réalisations de la Corée au Cameroun est évalué à environ 92,717 milliards de Fcfa dont près de 45% sous forme de dons.

Placide Onguéné

Cet accord est destiné au financement de cinq projets de développement au Cameroun qui visent à améliorer la prestation des services publics, l'accès aux services de base et à renforcer les capacités des institutions camerounaises, contribuant ainsi au développement durable du pays. De manière spécifique, il s'agit notamment du Projet d'Élaboration du Plan directeur et du système d'e-Procurement au Cameroun Phase – II, financé à hauteur de 3,428 milliards de Fcfa, qui permettra la poursuite de la numérisation du système de passation des marchés publics qui permettra une plus grande transparence et une meilleure efficacité. Le Projet d'Adduction en Eau Potable au Cameroun soutenu par cet accord de don à hauteur de 3,65 milliards de Fcfa environ, contribuera à l'amélioration du taux d'accès à l'eau potable dans les communes de Matomb, Massock, Ebedda et Koutaba. Le Projet Pilote d'Informatisation du Système National de l'état civil avec le BUNEC dont les études sont en cours de réalisation bénéficie d'une enveloppe de 2,813 milliards de Fcfa ; les résultats attendus de ce projet permettront d'améliorer le taux d'enregistrement et la qualité des statistiques de l'état civil au Cameroun. Pour ce qui est du Projet de Mise en Place d'un SMART CAMPUS pour la Promotion du e-Government dans les établissements d'administration publique d'un montant de 4,64 milliards de Fcfa, il contribuera à la modernisation de la fonction publique. Il s'agit pour finir, du Projet de Renforcement du Système de Médecine d'Urgence estimé à 8,4 milliards de Fcfa.

BUSINESS

«Notre vision est désormais mondiale» Aigboje Aig-Imoukhuede, Président d'Access Holdings Plc

Access Holdings Plc va lever 233 millions de dollars auprès des actionnaires existants pour financer son objectif de devenir « la banque africaine la plus respectée au monde ». Dans cette opération, Access Holdings proposera 17,7 milliards de nouvelles actions ordinaires à 19,75 ₦ chacune.

Access Bank a récemment partagé ses projets d'expansion lors d'une présentation aux actionnaires et autres parties prenantes de la Nigeria Exchange Limited (NGX). « Quand vous êtes la plus grande banque du Nigeria et l'une des plus grandes banques d'Afrique, où allez-vous à partir de maintenant ? Notre vision est désormais mondiale, très, très mondiale », a déclaré Aigboje Aig-Imoukhuede, président d'Access Holdings Plc, dans son discours de présentation.

Avec plus de 60 millions de clients et une présence sur trois continents, Access va se développer sur de nouveaux marchés, notamment aux États-Unis, et ouvrir un bureau de réservation commerciale à Malte. « Nous sommes très sélectifs sur les marchés dans lesquels nous investissons. Nous courons après l'argent. Nous nous concentrons sur l'endroit où se trouve l'argent », a déclaré Roosevelt Ogbonna, directeur général d'Access Bank.

À QUOI SERVIRONT LES FONDS MOBILISÉS ?

Access investira 65 % du produit de l'émission de droits pour développer son portefeuille de prêts afin d'offrir davantage de services de prêt aux segments des entreprises commerciales, du commerce de détail et des PME. Il dépensera également 20 % pour moderniser et développer ses infrastructures. 15 % des recettes seront investies dans les canaux de distribution et de produits, y compris de nouvelles succursales à Lagos, Port Harcourt et Abuja au cours des 24 prochains mois. Avec ce nouveau capital, Access espère « devenir la première marque mondiale véritablement africaine dans le secteur financier ».

« Le prêt permettra de soutenir les PME locales, en mettant l'accent sur les segments mal desservis tels que les entreprises appartenant à des jeunes et à des femmes, les entreprises agricoles et les très petites entreprises », a indiqué Access Bank dans son communiqué.

L'accès aux financements à des coûts abordables figure parmi les principaux défis auxquels sont confrontées les PME nigérianes, dans un contexte marqué par la hausse des taux d'intérêt et l'envolée de l'inflation.



Aigboje Aig-Imoukhuede, Président d'Access Holdings Plc

Depuis son acquisition par Aigboje Aig-Imoukhuede et son défunt partenaire Herbert Wigwe en 2002, Access s'est développé de manière agressive grâce à une stratégie axée sur les acquisitions locales et étrangères pour établir une présence dans 18 pays. En 2012, elle a fusionné avec Intercontinental Bank et, sept ans plus tard, a finalisé sa fusion avec Diamond Bank. En 2023, elle a acquis des parts majoritaires dans les filiales de Standard Chartered Bank en Angola, au Cameroun, en Gambie et en Sierra Leone. En juin 2024, Access a acquis African Banking Corporation of Tanzania (ABCT) Limited.

André Noir

MON YAMO ECO

Le temps, l'argent, l'enfant.

« Il vend sa nièce à 700.000 Fcfa. La transaction entre Maurice T., ferrailleur de 28 ans, et l'acheteuse, femme bientôt quinquagénaire en quête d'enfant, a été dénoncée vendredi 5 juillet 2024 à Douala par un témoin ». Quand j'ai lu cette information dans un journal du pays, je me suis demandé si ces acheteurs étaient possédés par le mauvais « kong » ou le mauvais « famla » ! Je me suis demandé comment on peut transformer sa nièce de 3 ans en kunta kinta, ce personnage (jeune garçon) vendu comme esclave dans une célèbre série télévisée américaine de 1977. Souvent, de nos jours, les êtres humains achetés de cette manière ont été considérés comme des esclaves modernes obligés de mendier honteusement, de travailler atrocement ou de se prostituer lamentablement. C'est touchant. Mes rimes-là, c'est touchant ? Vous pleurez seulement ? Payez-moi alors avec l'argent ! Mais n'achetez pas les enfants !

Nos muna wanda vraiment sur le mboa ! Nos enfants se demandent si les grands fument tous le banga ! Nos mômes se demandent comment vivre avec ces adultes « toc-toc » ! Est-ce que ce monde est sérieux ? Le génial Francis Cabrel se pose cette question à plusieurs reprises dans « La Corrida », l'une de ses célèbres chansons sorties en 1994. C'est l'histoire

d'un taureau qui se demande comment les êtres humains peuvent se réjouir d'assister à son agonie, sa torture, au cours d'une cérémonie officielle et spectaculaire. En ce moment précis, nos enfants se demandent eux-aussi comment les êtres humains peuvent se réjouir de vendre un enfant. C'est le « ndjangui » ? Hein ? Combien coûte la vie ? « Selon les Nations - Unies et le Conseil de l'Europe, la traite des êtres humains serait l'une des formes de trafic les plus rémunératrices dans le monde. La traite générerait jusqu'à 150 milliards de dollars de profits par an. Elle représente ainsi un enjeu de sécurité globale, alimentant la corruption, les migrations irrégulières et le terrorisme. Le nombre de personnes recrutées et exploitées à travers le monde chaque année est estimé à 25 millions de personnes, il s'agit principalement des femmes et des enfants », fait savoir le site internet diplomatie.gouv.fr.

Comme si les enfants n'avaient pas assez souffert comme ça ! Et souvent, la société a fait comme si de rien n'était. On va faire comment ? Disent certains. C'est nous qui allons changer quoi ? Disent d'autres. Beaucoup d'enfants sont obligés de « jongler » à droite et à gauche en faisant des petits métiers pour assurer eux-mêmes leur scolarité ou résoudre d'autres situations problématiques.

Travaux champêtres excessifs, commerce ambulancier à risque, recherche effrénée de la clientèle en faveur des magasins... Les Lois du Cameroun et l'Organisation internationale du travail (OIT) interdisent ce genre de « travail dangereux pour la santé et le développement de l'enfant, qui exige trop d'heures de travail et/ou qui est effectué par des enfants trop jeunes. Généralement, le travail des enfants interfère avec le droit de l'enfant à l'éducation et au jeu ». Des interdictions légitimes mais qui méritent d'être accompagnées par un pouvoir d'achat digne des boss ! Pour que papa et maman n'envoient plus junior ou cathy « se battre » dans le business dehors, il faut aussi que papa et maman mangent à leur faim, sortent de cette précarité, cet informel qui emploie près de 90 % de la population active. Et quand papa et maman ont suffisamment d'argent comme Mamy Nyanga, junior et cathy ne seront plus vendus à des gens plus tordus qu'une corde à sauter perdues, ils pourront eux-aussi mieux s'épanouir comme des enfants des « capo », ils ne seront plus obligés d'aller regarder canal plus chez les voisins, parce qu'à la maison, ce sera Noël tous les jours, comme dans les films de Disney !

Romuald Akoa Zoé, Correspondance particulière



Romuald Akoa Zoé

COMMERCE GUIDE

Les données essentielles des règles d'origine de la ZLECAf en débat à Douala

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) organise du 15 au 17 juillet 2024 à Douala, la capitale économique du Cameroun, un atelier régional crucial en faveur de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) sur les règles d'origine de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

L'initiative du commerce guidé qui a démarré depuis bientôt 2 ans se consolidera et le nombre de pays participant aux échanges sera encore plus important. Il est urgent pour l'Afrique centrale d'accélérer le rythme. C'est la mission que se sont donné la CEA et la PNUD dans le cadre de cet atelier de renforcement des capacités des acteurs directs et des experts du commerce et des douanes des 11 États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ainsi que des représentants du secteur privé.

« La question de la règle d'origine nous place au cœur de l'industrie manufacturière. Elle nous rappelle que la capacité pour un pays de tirer pleinement profit de la ZLECAf dépendra du niveau de valeur ajoutée qu'il donne à ses produits de base » souligne Jean-Luc Mastaki, Directeur du Bureau sous régional pour l'Afrique centrale de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

lors de son discours d'ouverture des travaux de cet atelier.

Les règles d'origine, critère principal permettant à un produit de circuler librement dans la ZLECAf, déterminent la nationalité voire l'africanité d'un produit industriel. La maîtrise de ces règles est essentielle pour assurer l'accès des produits des pays membres au marché unique africain. Pour la CEA, c'est un facteur déterminant qui favorisera l'augmentation des produits de la sous-région sur le marché mais aussi assurer la défense du marché sous régional face aux produits non-originaux.

« Les règles d'origine sont le passeport des produits dans la ZLECAf. Les experts et opérateurs économiques de la sous-région doivent les manipuler. Il est essentiel que les PME particulièrement les femmes et les jeunes entrepreneurs soient pleinement impliqués dans le processus de préparation de l'Afrique

centrale » relève le Conseiller régional pour la ZLECAf au Centre de service régional du PNUD, Komi Tsoyou.

Ainsi donc, la règle d'origine étant la nationalité économique d'un produit et l'un des principaux critères permettant aux biens/marchandises de bénéficier des préférences de la ZLECAf, il est essentiel pour les experts d'en maîtriser tous les contours pour assurer une administration optimale. C'est un facteur déterminant qui va favoriser l'augmentation des produits de la sous-région sur le marché mais aussi assurer la défense du marché sous régional face aux produits non originaires.

« La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique se félicite de la tenue de cette rencontre qui est une marche de plus vers le plein déploiement des économies de notre sous-région dans le marché unique africain » se réjouit Jean-Luc Mastaki.



La question de la règle d'origine nous place au cœur de l'industrie manufacturière

En effet, depuis la fin des négociations sur les règles d'origine et le démarrage des échanges dans le cadre de l'initiative du commerce guidé, les pays de l'Afrique centrale n'ont pas mené d'opérations du commerce extérieur sous les préférences de la ZLECAf. Seul le Cameroun y est parvenu à travers une récente exportation de lingots d'aluminium au départ du Port de Douala en direction de l'Algérie. Il n'est pas superflu de

souligner que demain 16 juillet 2024, le Nigeria va démarrer le commerce dans le cadre de l'initiative du commerce guidé. L'Afrique du sud l'a rejoint un peu plus tôt. La concurrence va donc s'accélérer !

Bertrand Abegoumegne

ACCES AU FINANCEMENT

AFG Holding et le Fonds de Solidarité Africain renforcent leur soutien aux entreprises Africaines

Le Fonds de Solidarité Africain (FSA) et AFG Holding ont signé le 08 juillet 2024, un accord de collaboration visant à renforcer leur soutien commun aux entreprises en vue de l'accroissement de leur capacité financière.



Léon Konan Koffi, Président du Conseil d'administration de AFG Holding

unissant leurs forces, le Fonds de Solidarité et AFG Holding permettront aux entreprises de bénéficier d'un accès à des offres de financement plus compétitives, ainsi qu'à des formules d'accompagnement adaptées, visant à leur assurer une accélération qui garantisse la pérennité de leurs entreprises.

Léon Konan Koffi, Président du Conseil d'administration de AFG Holding s'est réjoui de cette collaboration qui marque l'engagement d'AFG Bank à apporter une contribution réelle à l'émergence des entreprises locales qui font rayonner l'Afrique. « En tant que groupe bancaire panafricain, il est de notre responsabilité de créer des conditions qui favorisent la croissance de nos entreprises locales. Notre collaboration avec le FSA est par conséquent une véritable opportunité d'avoir un impact significatif dans le développement de leurs activités, grâce à des mécanismes innovants qui leur permettront de prospérer dans un environnement économique en constante évolution. »

De même, Abdourahmane DIALLO, Directeur général du FSA, a salué l'engagement du groupe bancaire à s'engager aux côtés du fonds dans son objectif d'apporter un soutien concret aux entreprises locales. « Nous sommes convaincus que notre partenariat renforcera notre capacité à répondre efficacement aux besoins des entrepreneurs qui croient en l'Afrique et aux opportunités de créer les multinationales de demain. »

L'accord entre le Fonds de Solidarité Africain et AFG Holding entre en vigueur dès à présent et sera suivi dès le 24 juillet prochain, du lancement de PME Business Hub, plateforme initiée par AFG Bank Cote d'Ivoire pour la promotion et l'accompagnement des PME locales.

Elise Nguélé

Cette initiative marque une étape décisive dans l'engagement des deux partenaires à contribuer de manière durable au renforcement du tissu économique des pays d'intervention communs. A travers cette collaboration, AFG Bank et le FSA consolident leur rôle d'acteurs du développement, en s'engageant dans la création et l'adaptation de solutions financières innovantes, spécifiquement conçues pour répondre aux besoins des entreprises locales. Ainsi, en

HYDROCARBURES

La SCDP affiche un résultat net de 3,2 milliards de Fcfa (+19%) en 2023

Cette performance a été révélée lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'entreprise, qui s'est tenue le 16 juillet 2024 à Yaoundé.



La SCDP a clôturé l'année 2023 avec un résultat net bénéficiaire de 3,238 milliards de Fcfa

Malgré un contexte économique difficile, marqué par des perturbations dans l'approvisionnement des produits pétroliers, la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) continue de démontrer sa résilience et sa capacité de croissance. Illustration ? l'entreprise a réussi à clôturer l'année 2023 avec un résultat net bénéficiaire de 3,238 milliards de Fcfa, en hausse de 19% par rapport à l'année précédente. Cette performance a été révélée lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'entreprise, tenue le 16 juillet 2024 à Yaoundé.

L'un des principaux points à l'ordre du jour de cette Assemblée était en effet la présentation des états financiers de l'entreprise. Ainsi, selon le communiqué ayant sanctionné les travaux, les indicateurs de performances de la SCDP sont tous au vert. Outre les bénéfices réalisés, l'entreprise a également clôturé l'exercice 2023 avec un chiffre d'affaires qui se situe à 25,691 milliards de Fcfa, marquant une augmentation de 5,1% par rapport à l'année précédente. La

SCDP présente par ailleurs une santé financière solide, avec des capitaux propres atteignant plus de 41,389 milliards de Fcfa. Lors de cette Assemblée générale présidée par le président du Conseil d'administration Jean-Fabien Monkam Nitcheu, les actionnaires ont constaté une situation nette de 39,889 milliards de Fcfa, composée d'un capital social de 16,8 milliards de Fcfa, une réserve légale de 3,360 milliards de Fcfa, des réserves libres de 15,775 milliards de Fcfa et un report à nouveau de 3,808 milliards de Fcfa.

Si l'entreprise ne donne pas de détails sur les facteurs ayant contribué à cette hausse, les actionnaires ont « félicité la Direction générale pour le bon fonctionnement de la société » et lui ont donné quitus « pour sa gestion tout en l'exhortant à poursuivre les réformes engagées tant sur la gouvernance que sur le développement des infrastructures, en vue d'améliorer les performances de la société ».

André Noir

COOPERATION

UBA Cameroun et l'Université de Maroua signent une convention pour booster la formation des étudiants et promouvoir l'esprit d'entreprise

Dans son objectif d'élargir sa gamme de produits bancaires à la plupart des institutions universitaires et de faire de l'inclusion financière une réalité dans les milieux scolaires, un accord de partenariat a été signé, le 12 juillet 2024 à Douala, entre UBA Cameroun et l'Université de Maroua. Le Professeur Idrissou Alioum, a conduit la délégation de Maroua, tandis que le Directeur Général, Jude Anele, dirigeait l'équipe d'UBA Cameroun.



Booster la formation des étudiants et promouvoir l'esprit d'entreprise

« Ce partenariat vise à tirer parti des atouts des deux institutions pour offrir des expériences éducatives améliorées, une formation pratique et un soutien financier à l'université, contribuant ainsi au développement et à la réussite globale des étudiants de l'université de Maroua » révèle Jude Anele, Administrateur directeur Général d'UBA Cameroun.

De par son expérience accomplie en matière de collaboration avec les institutions supérieures académiques d'Etat, la banque panafricaine UBA Cameroun, filiale locale du groupe bancaire éponyme, a signé une convention de partenariat avec l'Université de Maroua dans partie septentrionale du pays. Ce partenariat permettra à l'Université de N'Gauoundéré d'établir une relation d'affaires avec UBA Cameroun qui comprendra, entre autres, la fourniture de produits et de services bancaires innovants à l'institution. L'ouverture de ses services aux étudiants et au personnel.

Pour l'Université de Maroua, ce partenariat permettra « d'élargir notre gouvernance financière avec UBA » souligne le Pr Idrissou Alioum, Recteur de l'Université de Maroua. « UBA pourrait être intégré dans nos formations professions s'agissant de nos filières banque et finance, le financement de nos programmes de

recherche et dans d'autres domaines comme la gouvernance infrastructurelle. Nous avons vu ce que UBA a fait pour certaines institutions au Cameroun et singulièrement nous pensons qu'à la lumière de ces actions fortes nous pourrions signer un MoU qui nous permettra de bénéficier à la fois de l'expérience et de l'expertise d'UBA » a continué le recteur de l'Université de Maroua.

A travers ce partenariat, UBA Cameroun continue de réaffirmer sa volonté de travailler avec les institutions d'enseignement supérieur à travers le pays. Cela a été prouvé au fil des ans avec les partenariats existants avec les universités de Douala, Yaoundé 2, Buea, Bamenda et Ngaoundéré. Ces universités publiques ont ouvert la voie à des partenariats fructueux avec des universités publiques et privées dans tout le pays. Le partenariat avec l'Université de Maroua devrait fondamentalement permettre à cette importante institution de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun de soutenir l'inclusion financière en commençant par sa population étudiante nombré à plus de 40 000 personnes donc 8000 internationaux, son personnel enseignant de 1200 personnes et son personnel de soutien de 1500 employés directs et indirects.

André Noir

INITIATIVE

Africa Golden Bank lance ses activités à Douala

« Nous sommes fiers d'annoncer l'ouverture des portes de la Golden Bank, un lieu où l'innovation financière rencontre l'engagement communautaire » a déclaré la 19e banque commerciale dans sa page LinkedIn et donc le siège est situé à Douala.

Assurer l'éducation financière à travers une offre innovante, diversifiée, adaptée et en adéquation avec l'écosystème du marché marqué par la digitalisation et l'inclusion financière sont les missions que ce donne la nouvelle institution de crédit qui a ouvert ses portes à la clientèle lundi 15 juillet 2024 à Douala, la capitale économique du Cameroun.

Africa Golden Bank, 19e banque commerciale entièrement détenue par les privés camerounais avec Conseil d'Administration au Capital de dix milliards FCFA arrive dans un environnement économique complexe surtout en matière de financement des projets. La banque compte participer activement à l'éducation des populations sur la finance et permettre aux entrepreneurs et entreprises africains d'avoir une banque solide, fiable et capable de les accompagner dans leurs projets de développement du continent africain.

« Nous nous engageons à bâtir des relations solides, à soutenir les ambitions individuelles et à catalyser la croissance économique locale » indique la banque dirigée par Jean Michel Monayong Nkoumou, banquier chevronné et premier directeur général de la nouvelle banque ».

Africa Golden Bank entend être une référence en qualité d'offre de service et très vite se positionner dans le top 10 du marché bancaire au Cameroun. « Ensemble, nous ouvrons de nouvelles portes vers l'avenir financier, où chaque client est plus qu'un numéro – ils sont une partie précieuse de notre communauté. Que vous soyez un entrepreneur ambitieux, un



Le siège d'America Golden Bank à Douala

artisan de votre propre destinée, ou simplement à la recherche d'un partenaire financier qui comprend vos aspirations, Golden Bank est là pour vous soutenir à chaque étape de votre parcours » conclut la banque.

André Noir

ÉLECTRICITÉ

Des études de faisabilité du projet de construction du barrage réservoir de Mbakaou annoncées

Le 17 juillet 2024 à Yaoundé, Théodore Nsangou, le directeur général d'Electricity Development Corporation (EDC), l'entreprise publique de patrimoine du secteur de l'électricité au Cameroun, a signé avec un consortium conduit par le cabinet français ISL, un contrat en vue de la réalisation des études de faisabilité d'un projet de construction d'une centrale de 250 à 300 MW au pied du barrage réservoir de Mbakaou, dans la région de l'Adamaoua. Le contrat, dont le montant n'a pas été révélé, couvre les études techniques, environnementales, sociales et financières. Celles-ci devraient être achevées d'ici la fin de l'année 2024, pour un démarrage effectif du projet au cours de l'année 2025, indique-t-on à EDC.

À en croire les dirigeants de l'entreprise de patrimoine du secteur de l'électricité, « ce nouveau projet de barrage est une initiative innovante. Ceci dans la mesure où il sera couplé au solaire flottant au-dessus de la retenue du barrage réservoir de Mbakaou existant, et viendra augmenter l'offre énergétique sur l'étendue du territoire national, avec pour cibles phares les régions septentrionales (Nord, Extrême-Nord et Adamaoua, NDLR), l'interconnexion des réseaux Nord et Sud du pays, et l'exportation éventuelle de l'électricité vers le Tchad voisin ».

En effet, dans le cadre du Projet d'interconnexion des réseaux électriques du Tchad et du Cameroun (Pirect), il est prévu la construction d'un poste de transformation dans la localité de Tibati, dans la région de l'Adamaoua. Le projet de centrale de Mbakaou, que

goupille le gouvernement, entend saisir l'opportunité de l'existence de cette infrastructure à proximité, pour évacuer l'énergie attendue de la centrale en gestation, à travers la construction d'une ligne de transport d'une quarantaine de kilomètres. Ainsi, les 100 MW d'énergie électrique à exporter par le Cameroun vers le Tchad à l'horizon 2027, dans le cadre du Pirect, pourraient finalement être prélevés à Mbakaou, plus proche de la capitale tchadienne, et non plus à Natchigal (420 MW), dans la région beaucoup plus éloignée du Centre du Cameroun.

FOISONNEMENT DE PROJETS

Mais, à côté de la possibilité d'exporter l'électricité vers le Tchad, la centrale projetée au pied du barrage-réservoir de Mbakaou, selon EDC, devrait permettre de mettre définitivement un terme aux difficultés d'approvisionnement

en énergie électrique que rencontrent les populations des trois régions septentrionales du pays. En effet, en raison de l'insuffisance de la production du barrage de Lagdo, dont les capacités sont souvent réduites à moins de 30% de son potentiel, et les blocages autour du projet de construction du barrage de Bini à Warak (75 MW) dans l'Adamaoua, le gouvernement et la société Eneo ont dû implanter 30 MW de solaires dans les villes de Guider et de Maroua pour pallier le déficit de production de l'électricité dans les régions septentrionales.

Mais, du fait d'une demande d'électricité qui croît en moyenne de 5% chaque année dans le pays, selon les officiels, des centrales thermiques à l'exploitation onéreuse continuent de tourner dans la partie septentrionale, bien qu'elles soient progressivement démantelées. Sous ce prisme, les 250 à 300 MW que le gouvernement ambitionne de mettre

à disposition à Mbakaou apparaissent comme une solution idoine pour garantir la stabilité de l'offre d'électricité dans le septentrion camerounais, grâce à une énergie propre et beaucoup moins coûteuse.

Pour rappel, dans sa Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30), le Cameroun entend se doter de 5000 MW de capacités installées à l'horizon 2030, contre moins de 2000 MW actuellement. C'est dans cette optique que sont en cours de finalisation ou en gestation dans le pays, nombre de projets de construction de centrales hydroélectriques telles que Nachtigal (420 MW), Kikot (500 MW), Grand Eweng (plus 800 MW), Mbakaou (250 à 300 MW), etc.

Rémy Ngassana



Poignée de mains entre les deux signataires

BUSINESS

Le Pnud entend accompagner les Pmes de la Ceeac à tirer meilleur profit de la Zlecaf

L'information a été donnée à l'ouverture de l'atelier régional de renforcement des capacités sur les règles d'origine de la Zlecaf et la zone de libre-échange de l'Afrique centrale tenu du 15 au 17 juillet 2024 à Douala, la capitale économique du Cameroun.



Isiyaka Sabo, Chef Division Croissance Inclusive, Centre de Service régional pour l'Afrique du PNUD

L'accord portant création de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine, communément appelé ZLECAF constitue une étape essentielle de l'intégration des économies Africaines entre elles, à travers notamment l'élimination progressive des barrières tarifaires et non-tarifaires au commerce. L'étroitesse des marchés intérieurs, ainsi que de nombreuses barrières surtout non tarifaires ont longtemps entravé la compétitivité des économies africaines.

Avec la simplification des procédures douanières et l'élimination des barrières tarifaires et non-tarifaires, la ZLECAF devraient aussi permettre, aux acteurs

du secteur informel, en particulier les femmes et les jeunes entrepreneurs, de découvrir les bienfaits d'une migration vers le secteur formel. Ceci devrait conduire à une croissance plus inclusive au sein du continent.

Selon les estimations de la Banque mondiale, la ZLECAF a le potentiel de sortir plus de 50 millions de personnes de l'extrême pauvreté et d'augmenter les revenus de 68 millions de personnes supplémentaires qui vivent actuellement avec moins de 5,50 dollars par jour. Avec des mesures adéquates, ces opportunités pourraient catalyser aussi des économies plus vertes, plus fortes et plus résilientes,

conformément aux agenda 2063 de l'Union Africaine et 2030 des Nations Unies. C'est pourquoi le PNUD accorde à la ZLECAF une priorité programmatique dans son offre stratégique pour l'Afrique.

« Je voudrais réitérer la disponibilité du PNUD à constamment travailler avec nos partenaires pour accompagner techniquement la CEEAC, notamment les PME à tirer meilleur profit de la ZLECAF » a indiqué Isiyaka Sabo, Chef Division Croissance Inclusive, Centre de Service régional pour l'Afrique du PNUD.

Les bénéfices attendus au sein de la ZLECAF devraient permettre une création de richesse à l'échelle sous-régionale et continentale : un atout essentiel pour réduire la dépendance de nos économies vis-à-vis des matières premières et des chocs sur les marchés mondiaux – les récentes perturbations dans les chaînes d'approvisionnement dues à la pandémie de Covid-19 et au conflit Russo-Ukrainienne, viennent rappeler au continent en général, et aux pays membres de la CEEAC en particulier, l'urgence de produire plus de ce que l'Afrique consomme.

Sur la période 2018– 2022, et se basant sur les données de la CNUCED, les échanges intra-CEEAC étaient en deça de 2 % des exportations totales de la sous-région. « L'opérationnalisation de La ZLECAF et de la Zone de Libre-Echange de la CEEAC devraient donc permettre aux entrepreneurs de la sous-région d'explorer davantage les marchés intra-africains » souligne Isiyaka Sabo.

Afin d'exploiter les opportunités émergentes des marchés intra-Africains et au-delà, le secteur privé

autant que les acteurs étatiques notamment la Douane, doivent pouvoir bien saisir les contours de l'Accord et comprendre les conditions de production et d'échanges conférant les préférences tarifaires entre autres. Dans le cadre plus spécifique de l'Afrique centrale, s'assurer de la convergence entre les règles d'origine de la ZLECAF et celles de la Zone de Libre-Echange de la CEEAC demeurent essentiel pour optimiser les retombées des marchés plus intégrés ; Ce sont quelques-uns des objectifs de ce séminaire et « le PNUD est heureux de travailler avec les partenaires ici présents pour accompagner la CEEAC dans ce sens » indique le chef de division Croissance Inclusive avant de poursuivre. « Au sein du PNUD, nous avons pleinement conscience que les retombées de la ZLECAF ne seront pas automatiques. Il faudra des actions délibérées pour s'assurer d'une ZLECAF inclusive, dont les effets positifs escomptés bénéficient aussi aux économies et aux acteurs les plus vulnérables ».

A cet effet, le PNUD travaille en étroite collaboration avec des équipes régionales et bureaux pays entre autres, en s'appuyant sur des partenariats avec le Secrétariat General de la ZLECAF, les Communautés économiques régionales comme la CEEAC, les institutions gouvernementales et non-gouvernementales et le secteur privé. « Notre appui vise non seulement à renforcer la compétitivité du Secteur privé surtout des PME mais aussi à renforcer la capacité des institutions nationales et régionales à créer un environnement propice à la réalisation d'une ZLECAF qui profite à tous » conclut Isiyaka Sabo.

André Noir

PORT DE DOUALA

La RTC prévoit porter sa capacité de traitement à un million de conteneurs en 2026

La Régie du terminal à conteneurs (RTC) du Port autonome de Douala (PAD) projette d'augmenter sa capacité de traitement à un million de conteneurs, équivalent vingt pieds (EVP), d'ici 2026.

« L'extension du terminal à conteneurs et le passage au tout RTG vont accroître la capacité de traitement du terminal de minimum de 50%, c'est-à-dire que nous pourrions à l'horizon 2026, être un terminal capable d'accueillir et de traiter avec aisance un trafic d'un million d'unités équivalentes à vingt pieds (EVP) », a révélé le directeur délégué adjoint de la RTC, Emile Ndjele Nkongo, le 12 juillet dernier, au cours d'une visite de presse sur le terminal à conteneurs.

Le projet d'extension du terminal à conteneurs consiste à la construction de 250 mètres linéaires de quai supplémentaire, à l'aménagement de 7,9 hectares de terre-plein arrière et 1200 mètres linéaires supplémentaires des voies terrestres. Ce qui va porter le terminal à 1000 mètres linéaires minimum. D'un coup de 47,2 milliards de FCFA, les travaux ont été confiés en décembre 2022 à l'entreprise française Negri. Prévus pour s'étendre sur 30 mois, ils n'ont cependant pas encore débuté. Pour que les projections de la RTC se matérialisent, il faudra donc que les travaux soient lancés cette année.

Le passage au tout RTG consiste à manutentionner les conteneurs uniquement avec les grues à portique mobile à roues Rubber Tyred Gantry (RTG). Depuis le 24 novembre 2023, la RTC détient en effet huit grues à portique mobile à roues RTG. Un investissement de 12 milliards de FCFA réalisé sous fonds propres. À cela il faut notamment ajouter la reconstruction de près



Le projet d'extension du terminal à conteneurs consiste à la construction de 250 mètres linéaires de quai supplémentaire

de 16000 m2 de parc ; la reconstruction des voies de roulement des portiques de parc ; l'adoption de l'infrastructure LTE 4G comme technologie de communication ; la reconfiguration du mode de gestion du parc à conteneurs.

Entre 2020 et 2023, la RTC dit avoir investi plus de 44 milliards de FCFA sous fonds propres. Ce volume d'investissements, en seulement 4 ans, dépasse les 43,4 milliards de FCFA investis sur le même

terminal en 15 ans par Douala International Terminal (DIT), l'ancien concessionnaire. À en croire Emile Ndjele Nkongo, ces investissements ont permis à la RTC de réduire les délais de traitement des navires. À ce jour, affirme-t-il, « en moyenne 3000 conteneurs sont traités par semaine et il n'y a plus de temps d'attente en rade dû au terminal à conteneurs ». Et d'ajouter : « Nous sommes vendredi, mais regardez comment le terminal est fluide, aucun camion en attente... ».

En plus, ces investissements permettent aussi à la RTC de réaliser un chiffre d'affaires en constante croissance depuis le lancement de ses activités en 2020. Cet indicateur est ainsi officiellement passé de 49,9 milliards de FCFA en 2020, à 57,1 milliards de FCFA en 2023, après avoir respectivement culminé à 56,9 et 54,3 milliards de FCFA en 2021 et 2022.

Omer Kamga

USINE DE BITUME DE KRIBI

Le démarrage des travaux de construction annoncé au premier trimestre 2025 au plus tard

Selon la société All Bitumen Cameroun Plc, qui porte le projet de construction d'une usine de production de bitume dans la zone industrialo-portuaire de Kribi, les travaux de construction de cette unité industrielle devraient démarrer à la fin de l'année 2024 courante, ou alors au premier trimestre 2025 au plus tard.



L'enjeu principal de ce projet est de synchroniser les travaux de construction de l'usine et la réalisation des infrastructures portuaires liées au projet

« Nous comptons contractualiser l'entreprise chargée de la construction de l'usine avant la fin de cette année 2024. Des entreprises italienne, turque et française ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour la réalisation de ces travaux. De nombreux partenaires nous ont également donné leur accord de principe pour participer au financement du projet, en plus des fonds propres dont nous disposons. Une institution financière est d'ailleurs disposée, toute seule, à apporter tous les financements nécessaires », confie Ahmadou Oumarou, le directeur général de cette entreprise à capitaux entièrement camerounais, dans laquelle l'État entend prendre des participations, apprend-on de sources autorisées.

L'on se souvient d'ailleurs que dans le Document de programmation économique et budgétaire à moyen terme, préparé par le ministère des Finances en prélude au débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 6 juillet 2024 à l'Assemblée nationale, le gouvernement camerounais réitère la nécessité de soutenir le projet de la société All Bitumen Cameroun Plc. En effet, peut-on lire dans le document, l'État compte sur les retombées de ce projet (réduction des coûts des infrastructures routières de 30% notamment) pour pouvoir réaliser son objectif de porter le linéaire de routes bitumées au Cameroun à 11 300 km en 2027, contre 9 885 km en 2023 (moins de 9% du réseau global).

Au demeurant, l'échéance de cette ambition gouvernementale devrait être légèrement différée. En effet, en considérant que les travaux de construction de l'usine de Kribi démarrent comme projeté entre la fin d'année 2024 et début 2025, au bout des 24 à 30 mois prévus par les porteurs du projet, ces travaux ne s'achèveront qu'entre la fin de l'année 2027 et le premier trimestre 2028. En tout cas, en prélude au démarrage desdits travaux, les résultats de l'appel d'offres pour le recrutement des entreprises forestières devant enlever le couvert végétal sur le site (60 hectares) devraient être publiés dans les prochains jours, apprend-on. À en croire nos sources, cet appel d'offres a été lancé en février 2024 pour enlever de la zone du projet toutes les richesses sylvoicoles, dans la perspective du lancement des travaux d'aménagement du site

et le démarrage des travaux de construction de l'usine.

INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

« L'enjeu principal de ce projet est de synchroniser les travaux de construction de l'usine et la réalisation des infrastructures portuaires liées au projet. Les deux composantes doivent être prêtes à temps, pour permettre l'exploitation de l'usine dès la fin des travaux », explique Ahmadou Oumarou. Afin de pouvoir faire face à cette contrainte, apprend-on de sources proches du projet, All Bitumen Plc, le Port autonome de Kribi (PAK) et la Société camerounaise des dépôts pétroliers (SCDP) ont mutualisé leurs forces pour réaliser les études préliminaires de ces infrastructures. Il s'agit notamment de la construction d'un Duc d'Albe, infrastructure permettant d'amarrer les tankers, et d'un manifold, outil de distribution des différents produits de l'usine. Ces études préliminaires confiées à la société Parlym seront bientôt complétées par des études détaillées ouvrant la voie à la contractualisation du constructeur de ces deux infrastructures connexes.

Provisoirement estimée à environ 100 milliards de FCFA, montant qui pourrait être revu à la hausse au terme des études FEED en cours de finalisation, l'usine de bitume de Kribi, d'une capacité de production de 250 000 tonnes par an, intègre la construction d'une mini raffinerie de pétrole d'une capacité de 10 000 barils par jour, qui pourvoira la matière première. Entre le raffinage du brut, la production du bitume et des produits dérivés tels que le gasoil ou encore le kérosène, qui sont tous appelés à être commercialisés sur le marché local et régional, le projet devrait induire la création de 300 à 400 emplois directs et d'environ 1 500 emplois indirects, selon les projections. En plus de la baisse des coûts des infrastructures routières de 30%, cette usine permettra de réduire le déficit de la balance commerciale du pays, en induisant l'économie d'une partie des 300 milliards de FCFA dépensés chaque année pour les importations du bitume, soulignent les experts des travaux publics.

Omer Kamga

PERFORMANCE

Electricity Development Corporation affiche un bénéfice de plus de 12 milliards de Fcfa en 2023

Selon les états financiers consolidés de la société Electricity Development Corporation (EDC), l'entreprise publique de patrimoine du secteur de l'électricité au Cameroun, le bénéfice net de l'exercice 2023 est ressorti à un peu plus de 12 milliards de Fcfa, révèle le communiqué publié à l'issue de la 53e session ordinaire du conseil d'administration, tenu le 21 juin 2024 à Yaoundé. C'est la plus grosse performance réalisée par cette société d'État depuis sa création.



Dr Théodore NSANGOU, Directeur général d'EDC

De sources internes à l'entreprise, cette performance est la conséquence de réformes managériales, principalement axées sur la priorisation des dépenses. Mais, par-dessus tout, la bonne performance réalisée par EDC en 2023 découle, souligne une source autorisée, de l'arrivée dans son portefeuille comptable des revenus issus de la vente directe de l'électricité produite par les centrales de Memvé'élé (211 MW de capacité) et de Lom Pangar (30 MW). Au cours de l'exercice 2022, les factures relatives à la vente de l'électricité du barrage de Memvé'ele sont ressorties à 23 milliards Fcfa 34,92, selon le rapport 2022 de la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR).

Cependant, soulignent nos sources, l'explosion du résultat net d'EDC ne signifie pas que les voyants de l'entreprise sont au vert. « Il s'agit d'un résultat comptable, qui n'a rien à voir avec les réalités de la trésorerie de l'entreprise, même si celle-ci s'est également améliorée », souffle une source interne à EDC. Pour confirmer cette assertion, le communiqué du 21 juin dernier dit la satisfaction du conseil d'administration par rapport « au progrès appréciable enregistré dans le cadre du projet de performance de l'exercice écoulé, et ceci malgré une situation financière de la société toujours précaire ».

Accumulation des impayés de droits d'eau En effet, depuis des années, la situation financière de cette entreprise publique pâtit du non-paiement par Eneo, son principal partenaire, des droits d'eau des barrages-réservoirs du pays et des factures issues de la vente directe de l'électricité. Selon le rapport 2022 de la CTR, au cours de l'exercice 2022, les factures y relatives sont estimées à 34,92 milliards de Fcfa. Mais, « ces montants n'ont pas été recouverts

auprès de son principal client Eneo ». Bien plus, ajoute le document, « les créances sur Eneo au titre de la redevance d'eau facturée depuis 2016 au 31 décembre 2022 s'élèvent à 48,7 milliards de Fcfa ».

Au fil du temps, EDC améliore néanmoins le recouvrement des recettes, en raison de la prise en charge de cette activité par le ministère des Finances, apprend-on. Entre 2021 et 2022, affirme la CTR, 17 milliards de Fcfa d'impayés des droits d'eau d'Eneo ont été réglés à travers le mécanisme mis en place pour apurer de manière partielle la dette du secteur de l'électricité. Quant aux factures du barrage de Memvé'ele, elles sont compensées dans le cadre de la gestion des dettes croisées entre l'État et Eneo en l'absence de la conclusion d'un contrat d'achat d'énergie avec Eneo.

Pour rappel, en sa qualité d'entreprise publique de patrimoine, EDC gère différents barrages-réservoirs et de production au Cameroun. À ce titre, cette société d'État facture principalement à Eneo les volumes d'eau mis à sa disposition pour satisfaire les besoins de production de l'énergie électrique et l'électricité. Mais, cette compagnie d'électricité contrôlée par le fonds d'investissement britannique Actis, elle-même généralement en panne de liquidité, en raison notamment des impayés de l'État et ses démembrements, peine à payer cette redevance. Mieux, apprend-on, Eneo conditionne souvent le paiement de ces droits d'eau par la mise à disposition des impayés réclamés aussi bien à l'administration publique centrale, que les entreprises publiques et les collectivités territoriales décentralisées (CTD). Ce qui, depuis des années, fragilise les finances d'EDC.

Omer Kamga

INITIATIVE ZLECAF

Le Nigéria s'engage officiellement en faveur du commerce guidé

La République fédérale du Nigéria a organisé une cérémonie symbolique d'inauguration dans le cadre de l'Initiative Zlecaf pour le commerce guidé (GTI). Cette occasion mémorable a marqué une étape importante dans les efforts du pays pour commercer dans le cadre des préférences de la ZLECAF. L'événement a vu la présence de parties prenantes clés du gouvernement et du secteur privé qui ont participé et contribué à des discussions constructives sur les résultats



Coup d'envoi du commerce dans le cadre de l'accord commercial préférentiel avec l'expédition de conteneurs depuis le complexe des ports nigériens d'Apapa

Dans l'ensemble, le lancement a été un succès retentissant, soulignant l'engagement du pays en faveur de l'intégration économique régionale et du développement durable. Les résultats positifs observés au Nigéria, notamment l'engagement en faveur d'une activité commerciale accrue, d'une industrialisation renforcée et d'un développement des infrastructures, ont des implications plus larges pour la transformation économique et la prospérité du continent.

Représenté par le secrétaire du gouvernement fédéral, le sénateur George Akume, le président Tinubu a souligné l'importance de la Zlecaf pour l'industrialisation et la prospérité de l'Afrique. « *Aujourd'hui, nous entamons un voyage qui va allumer la flamme des opportunités, favoriser les*

liens économiques et ouvrir la voie au progrès et à la prospérité partagée pour notre grande nation et l'ensemble du continent africain », a-t-il déclaré.

Le Secrétaire général du Secrétariat de la ZLECAF, S.E. Wamkele Mene, a félicité le Nigeria pour le lancement réussi et a exhorté son secteur privé à exploiter le potentiel de la ZLECAF. Il a informé l'assemblée que le Secrétariat reste résolu dans ses engagements à soutenir les États membres dans la mise en œuvre de l'Accord sur la ZLECAF.

Le coordonnateur national du bureau nigérien de la Zlecaf, Olusegun Awolowo, a réaffirmé que le commerce était la seule voie durable vers la prospérité. Il a confirmé que le Nigeria a rempli toutes les conditions requises pour

l'initiative de commerce guidé et a symboliquement donné le coup d'envoi du commerce dans le cadre de l'accord commercial préférentiel avec l'expédition de conteneurs depuis le complexe des ports nigériens d'Apapa. Les exportations initiales, à destination du Cameroun, du Kenya, de l'Algérie, de l'Ouganda et de l'Égypte, comprennent divers produits tels que des sacs, des céramiques, des textiles, des câbles, des cartes à puce, des clinkers, du savon noir, de l'amidon natif et du beurre de karité.

André Noir

CIMPOR

Une nouvelle Cimenterie inaugurée à Kribi

Le premier ministre, chef du gouvernement, Dr Joseph Dion Ngute, va procéder ce jour 19 juillet 2024, à la cérémonie d'inauguration de la cimenterie Cimpor, situé dans la zone industrielle de Port de Kribi, dans la région du Sud Cameroun.



Accueil du Premier ministre à la cérémonie d'inauguration de la cimenterie Cimpor à Douala

L'inauguration officielle de cette cimenterie vient dévoiler au grand jour le nouveau visage de cette cité balnéaire. Kribi, la vieille ville touristique devient donc la nouvelle ville industrielle. La ville des grandes réalisations.

Cette usine qui fonctionne en vase clos, dont la production annuelle est estimée à un million de tonnes de ciment, marque un tournant décisif pour la ville de Kribi, en devenant la première cimenterie de cette cité balnéaire et la sixième du Cameroun.

Cimpor devient ainsi la 6e cimenterie du Cameroun, 9 ans après la fin du monopole des Cimenteries du Cameroun (Cimencam, 2,3 millions de tonnes avec la mise en service de la nouvelle ligne de Figuil). Cette filiale du conglomérat Lafarge Holcim Maroc Afrique (LHMA) avait alors régné sur le marché du ciment au Cameroun pendant 48 ans, avant l'arrivée de Dangote Cement Cameroun en 2015.

Depuis lors, la cimenterie du milliardaire nigérien Aliko Dangote (1,5 million de tonnes) a été suivie par le Marocain Cimaf (1,5 million de tonnes avec la fin de l'extension ce mois de mars de l'usine de Douala); Medcem Cameroun (600 000 tonnes), filiale du Turc Eren Holding; et Mira Company (1,5 million de tonnes avec la nouvelle ligne mise en service en juin 2022).

L'arrivée de Cimpor sur le marché camerounais du ciment porte à 8,4 millions de tonnes les capacités de production du pays. De quoi couvrir la demande nationale, qui tourne officiellement autour de 8 millions de tonnes, et conquérir les marchés extérieurs.

Au demeurant, malgré l'augmentation des capacités de production de ciment au Cameroun depuis 2015, le prix du sac de ciment de 50 kg est toujours jugé élevé, en comparaison avec les pays de même niveau. Pour preuve, même Cimpor, le nouveau-né du marché, s'est aligné sur les prix oscillant entre 5100 FCFA et 5300 FCFA pour le sac de 42,5 de 50 kg dans les deux principales métropoles du pays.

Face aux plaintes des consommateurs, qui ne comprennent pas que les prix ne baissent pas malgré l'accroissement de la concurrence, les producteurs et le gouvernement excipent toujours les importations du clinker, qui augmentent les coûts de production des industries. Même si, des fois, le gouvernement n'hésite pas souvent à soupçonner les producteurs d'une « entente illicite sur les prix ».

Omer Kamga

EXTRÊME PAUVRETÉ

Près de 8 millions de Camerounais pourraient être touchés d'ici 2026

Selon les dernières projections de la Banque mondiale, si les tendances actuelles se maintiennent, le taux d'extrême pauvreté pourrait grimper à 25,0% d'ici 2026 au Cameroun, touchant ainsi environ 8 millions de Camerounais.



Près de deux Camerounais sur cinq vivent en dessous du seuil national de pauvreté

Dans son dernier Baromètre économique de la Cemap publié le 17 juin dernier, l'institution de Bretton Woods affirme que la population vivant dans l'extrême pauvreté a déjà augmenté de plus de 2 millions depuis 2001 et dépasse désormais les 6 millions, soit 23% de la population camerounaise.

Dans sa 5e Enquête camerounaise auprès des ménages (ECam5), l'Institut national de la statistique (INS) à travers qui indique que « *près de deux Camerounais sur cinq vivent en dessous du seuil national de pauvreté, fixé à 813 FCFA par jour et par personne* ». « *Avec ce seuil, ce sont environ dix millions de personnes qui vivent dans la pauvreté en 2022, pour une population totale estimée à environ 27 millions d'habitants* », précise l'INS. Plus de la moitié des pauvres seraient donc frappés par l'extrême pauvreté.

Bien que l'indice de Gini ait légèrement progressé de 0,44 à 0,43 entre 2014 et 2021, témoignant d'une légère amélioration dans la réduction des inégalités, ces dernières restent un obstacle majeur à la réduction de la pauvreté. L'ECam5, dont le rapport a été publié le 22 mai dernier, révèle que « *les 20% les plus riches consomment environ 10 fois plus que les 20% les plus pauvres* », ce qui met en évidence une répartition inégale des ressources économiques. Par ailleurs, le Cameroun doit faire face à une fragilité économique exacerbée par des conflits

qui touchent 6 des 10 régions du pays, ainsi que par les effets du changement climatique sur les ressources naturelles, essentielles pour l'agriculture, principale source de revenus pour 4 travailleurs sur 10. Les données de l'INS montrent également une augmentation de l'incidence de la pauvreté, passant de 37,5% à 38,6% entre 2014 et 2021, ce qui indique une légère détérioration plutôt qu'une amélioration de la situation. Cette tendance est loin de répondre à l'objectif de la Stratégie nationale de développement (SND30) qui vise à ramener l'incidence de la pauvreté à 30,8% d'ici 2030.

Face à ce tableau préoccupant, la Banque mondiale appelle à des mesures immédiates et stratégiques. « *En réaffectant les économies budgétaires réalisées à partir de la réduction des subventions aux carburants à des dépenses productives, y compris des investissements dans les programmes sociaux et le capital humain, il serait possible d'apporter des appuis aux pauvres et aux vulnérables sur le court terme* », estime l'institution financière. Cependant, pour atteindre une réduction durable de la pauvreté, la Banque mondiale pense qu'il est impératif d'accélérer la croissance économique afin de créer davantage des emplois décents et de réduire les disparités socio-économiques profondes qui entravent le développement inclusif du Cameroun.

Christian Trésor Adong

IMPÔTS

L'enveloppe des recettes fiscales collectées par le Cameroun a triplé en 13 exercices

Selon les chiffres révélés dans le Document de programmation économique et budgétaire à moyen terme 2025-2027, que vient d'élaborer le ministère des Finances, l'enveloppe des recettes fiscales engrangée par le Cameroun, entre 2010 et 2023, est passée de 855,6 milliards de Fcfa à 2 622 milliards de Fcfa.



Direction Générale des Impôts à Yaoundé

En d'autres termes, au cours de la période sous revue, qui correspond à 13 exercices budgétaires, l'enveloppe des recettes fiscales collectée par l'État camerounais auprès des différents contribuables a triplé.

À en croire le document du ministère des Finances, cette enveloppe a franchi pour la première fois la barre de 1 000 milliards de FCFA au terme de l'exercice budgétaire 2012, dépasse les 2 000 milliards de FCFA depuis l'année 2022, et est projetée à un peu plus de 2 900

milliards de FCFA en cette année 2024. Par ailleurs, sur la foi du document précité, l'on observe que depuis l'année 2013, le gouvernement camerounais a toujours dépassé ses prévisions de collecte de recettes fiscales, ce qui lui a permis d'enchaîner onze années de dépassement des objectifs de collecte initiaux.

Au ministère des Finances, l'on met principalement ces progrès sur le compte de la modernisation de l'administration fiscale camerounaise, avec pour

point d'orgue la simplification et la digitalisation des procédures. Cette réforme a non seulement permis de faciliter aux contribuables l'acquittement des impôts et taxes, qui peut désormais se faire à distance du début à la fin du processus; de réduire le contact entre agents du fisc et contribuables, souvent porteurs de germes de pratiques répréhensibles; mais aussi de sécuriser les recettes collectées, grâce notamment à la suppression de la manipulation des espèces dans les services des impôts.

NOUVEAUX IMPÔTS ET TAXES

Mieux, ces réformes visant à faciliter l'acquittement des impôts ont permis d'augmenter la population fiscalisée dans le pays, qui a été officiellement multipliée par 10 en l'espace de 13 ans, passant de 23 930 au cours de l'année 2010 à 234 511 contribuables en 2023. Cet effectif a même progressé de près de 70% sur la période de 3 ans allant de 2021 à 2023, apprend-on officiellement. «La généralisation de la télédéclaration dans les CDI (centres divisionnaires des impôts) a permis d'immatriculer et de fidéliser de nouveaux contribuables, ce qui a permis d'accroître significativement le nombre de contribuables actifs à partir de l'exercice 2022», confirme-t-on à la direction générale des impôts (DGI) du ministère des Finances.

Au demeurant, en plus de la digitalisation

et de la simplification des procédures, la hausse progressive des recettes fiscales observée au cours des 13 dernières années au Cameroun s'explique par l'instauration de nouvelles taxes (taxe sur les transferts d'argent par voie électronique, taxation du e-commerce...), la révision à la hausse de certaines autres taxes comme le droit d'accises ou encore le timbre fiscal..., ainsi que la réorganisation de la collecte d'un certain nombre d'impôts et taxes (transfert de la collecte de la taxe d'aéroport aux compagnies aériennes, le couplement de la taxe automobile à la vignette automobile, etc.).

«Du point de vue de la structure fiscale, les recettes internes non pétrolières découlent principalement de la taxation de la consommation (51%), de l'imposition du revenu (36%) et du patrimoine (13%)», peut-on lire dans le document du ministère des Finances cité plus haut. En d'autres termes, au cours de la période sous revue, le Cameroun doit principalement ses recettes fiscales à la taxation de la consommation et des revenus des populations. Selon les données gouvernementales, ces deux rubriques procurent au Cameroun 87% de ses recettes fiscales.

Omer Kamga

INFRASTRUCTURES

Les premiers ponts métalliques peinent à être livrés malgré la consommation des

Le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Ndjoumessi, justifie cette lenteur par le non-paiement de l'avance de démarrage et des décomptes.

Après la suspension du financement par Société Générale France en juin 2019 puis, l'arrêt des travaux deux mois plus tard, le gouvernement camerounais a relancé en novembre 2023 pour un coût prévisionnel de 8,5 milliards de Fcfa, la construction de 09 ponts à structure métallique via le Budget d'investissement public (BIP) du ministère des Travaux publics (Mintp). D'après la fiche technique, les premiers ponts notamment celui de Mama dans la région de l'Est et Ngoum à Kekem, devaient être livrés à la première huitaine de juillet 2024. Très optimiste, le Mintp Emmanuel Nganou Ndjoumessi a plutôt anticipé ses prévisions pour le premier semestre.

Le délai consommé, les premières infrastructures exécutées par les entreprises camerounaises ne sont pas encore prêtes à sortir de terre. Interrogé à l'Assemblée nationale lors de la 2ème session ordinaire, le membre du gouvernement s'est réservé cette fois-ci de projeter une nouvelle échéance. Il n'a pas donné de détails sur leur état d'avancement actuel. On se souvient tout de même qu'en avril dernier, six des ponts censés être livrés entre août et novembre 2024, affichaient un taux d'exécution de moins de 5%. «Le rythme des travaux est lent, du fait du paiement fort laborieux des avances de démarrage et des décomptes des prestations», a-t-il confirmé au député Engelbert Essomba Bengono le 5 juillet dernier.

PRÈS DE 3 MILLIARDS DE FCFA DÉBLOQUÉS

Cette situation explique la suite du projet

Acrow dans la mesure où, excepté l'unique pont monté, seul le tablier sur le fleuve Ngoum à Kekem a été acheminé sur le site. D'après le ministre, 839,3 millions de Fcfa ont été débloqués en 2023 et de 2 milliards de Fcfa en 2024 soit au total 2,8 milliards de Fcfa pour un déficit de plus de 5 milliards de Fcfa à régler. Pourtant, la réalisation de ces infrastructures permettrait de fluidifier le trafic des biens et personnes dans les localités concernées.

Le projet des ponts métalliques résulte de la signature en janvier 2015 de deux contrats commerciaux avec deux sociétés étrangères. Le premier a été paraphé avec Acrow Corporation basée aux Etats-Unis à hauteur de 37,2 millions de dollars (20,4 milliards de Fcfa) était destiné à la conception, la fabrication et la fourniture des sections préfabriquées de 55 ouvrages. Le second a lié l'Etat du Cameroun avec l'entreprise Ellipse SAS basée en France pour 34,3 millions d'euros (22,5 milliards de Fcfa). Cette dernière devait s'occuper de l'installation des ponts, préfabriqués et accompagner l'Etat du Cameroun dans les opérations de dédouanement des éléments métalliques, le tri et le transport sur le site des travaux.

LES ÉTUDES SUSPENDUES POUR 05 PONTS

Cependant, le projet a été jusqu'ici jonché de nombreuses péripéties. En effet, les premiers couacs sont survenus lors de la phase d'études démarrée en mars 2016. D'après Emmanuel Nganou Ndjoumessi, elles ont été suspendues pour 05 ouvrages dont la construction était prévue dans



Les premiers ponts devaient être livrés en juillet 2024

les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest à cause de la crise sécuritaire. Ensuite, les études de faisabilité ont révélé que le financement disponible ne permettait de fabriquer et fournir que des sections modulaires métalliques pour 44 tabliers d'où une diminution de 11 ouvrages.

En juin 2019, le financement auprès de Société Générale France arrive à expiration en raison de «l'incapacité» d'Ellipse à se mobiliser «efficacement» pour la construction des ponts. Deux mois plus tard, les travaux sont mis à l'arrêt avec, au compteur, un 01 seul pont achevé notamment celui sur la rivière Bella sur l'itinéraire Elogbatindi-Memel 2 dans la région du Sud.

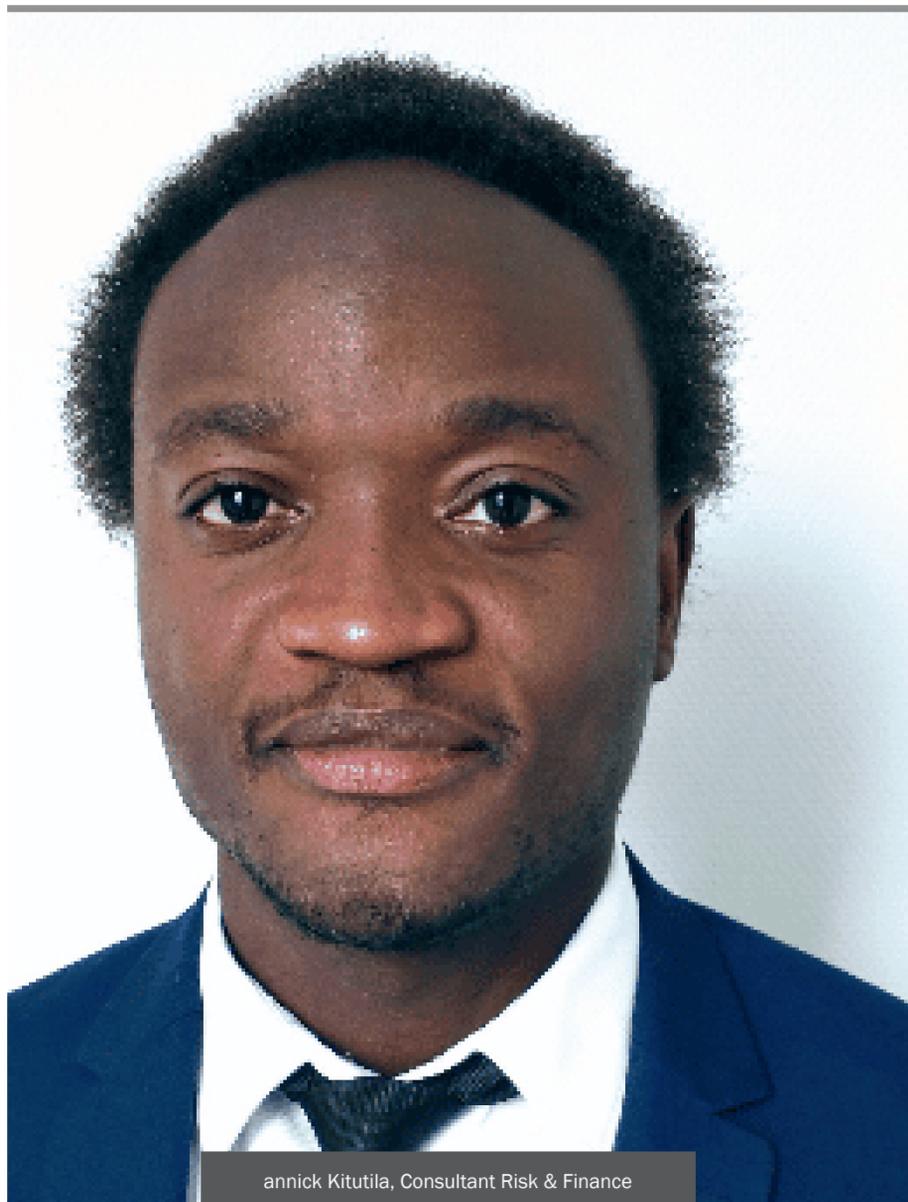
Au moment de la résiliation de son contrat en mai 2022, l'on apprend que l'entreprise française avait entièrement perçu 8,4 milliards de Fcfa au titre de 17 décomptes émis et une avance de démarrage de 4,5 milliards de Fcfa (20%) auprès de Chanas Assurance SA pour laquelle le gouvernement a entamé les démarches pour recouvrement. De l'autre côté, les négociations se poursuivent tant avec Société Générale France pour entrer en possession des 16,8 milliards de Fcfa non décaissés et finaliser le projet, qu'avec le français Razel retenu comme nouvelle entreprise «exportatrice».

Investir au Cameroun

DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Deux mesures pour une trajectoire soutenable

Située au carrefour du Gabon, de la Guinée équatoriale et du Cameroun, la zone spéciale des trois frontières émerge comme un pôle de développement économique et stratégique en Afrique centrale. Cette région, riche en ressources naturelles et dotée d'une position géographique unique, présente un potentiel immense pour la croissance économique, les échanges commerciaux, le développement social, et les intérêts stratégiques des pays concernés.



Yannick Kitutilla, Consultant Risk & Finance

La première moitié de l'année 2024 a été décisive en matière de gestion et de financement de la dette publique pour un grand nombre de pays de l'Afrique subsaharienne. En effet, le début d'année s'est caractérisé par plusieurs nouvelles mesures telles que ; la restructuration de la dette du Ghana, l'émission par le Kenya des obligations sur le marché international, ainsi que la première émission des obligations d'État du Bénin au niveau international.

Bien que ces événements aient été accueillis comme un signe d'amélioration de l'intégration financière, notamment pour le Bénin, cela pourrait sous un autre prisme, témoigner d'une minimisation de réalités structurelles bien plus profondes. En effet, le cadre structurel d'un grand nombre des pays d'Afrique subsaharienne n'est pas favorable à la viabilité de la dette publique, c'est-à-dire à une politique budgétaire solide pour soutenir la trajectoire de la dette publique. La situation macroéconomique actuelle, accompagnée par une inflation élevée, combinée aux tensions géopolitiques (Afrique, Europe et Moyen Orient) et à la pression sur les taux d'intérêt, contribuent à l'accroissement du ratio de la dette publique. Par conséquent, les pays d'Afrique subsaharienne sont confrontés à d'importantes contraintes de financement, mais disposent d'une flexibilité limitée de tout ajustement. Cela étant dit, il en découle logiquement une

volonté des autorités des pays concernés de recourir soit à la restructuration de la dette publique, soit au financement des marchés internationaux (avec des taux d'intérêts importants).

En quoi cette situation cache-t-elle ou minimise-t-elle d'autres réalités profondes ? est-il possible de contourner ces réalités ? il existe au moins deux points, ou plutôt deux axes, qui pourraient être considérés en matière de financement pouvant répondre à ces interrogations.

Le premier axe repose sur l'absence de développement d'un marché domestique efficace. La figure 1 ci-dessous présente

quelques faits stylisés qui caractérisent la relation non-linéaire entre la dette publique et la croissance. Ces faits sont principalement liés à la composition de la dette publique en Afrique subsaharienne, marquée aujourd'hui par une hausse de la dette intérieure. Cette hausse s'explique notamment par les défis de financement auxquels sont confrontés les pays d'Afrique subsaharienne depuis la crise sanitaire de 2019.

Other Public Debt Domestic Debt

Sources : IMF WEO Database and Author calculations

Note (1) : other Public Debt includes : Bilateral Debt, Multilateral Debt, Paris club and non-Paris club Debt and other commercial Debt.

Note (2) : the composition of public debt indicates a trend towards an increase of domestic debt from 2020 onwards. This can be explained in particular by the difficulties encountered by the SSA countries in refinancing themselves on the international markets since the covid-19 crisis.

Comme nous pouvons le constater sur ce graphique, entre 2011 et 2012 puis à partir de 2020, il y a une hausse de la dette domestique. Ces deux périodes correspondent à la crise de la dette publique dans les pays développés et au choc macroéconomique résultant de la crise sanitaire (Covid-19). Nous constatons que les deux grands chocs sur l'économie mondiale de ces 10 dernières années ont eu pour effet d'accroître le marché domestique. Ce marché domestique constitue une réelle alternative de financement, mais celui-ci reste encore sous-utilisé par bon nombre des pays de la région.

Le second et dernier axe repose sur la faiblesse de la politique fiscale en matière de transparence de l'impôt sur le revenu. Dans un contexte caractérisé par un taux d'endettement moyen proche de 60% du produit intérieur brut (PIB) et un déficit budgétaire (avec des recettes fiscales inférieures à 15%), il apparaît délicat de se prononcer sur la viabilité de la dette publique. Cette situation pourrait s'expliquer par une absence de confiance envers l'Etat central, comme l'a indiqué Mlle Anku.A., directrice Afrique au sein du cabinet de conseil Eurasia Group, « les impôts sont un des moyens les plus efficaces de signaler que l'on trouve son gouvernement légitime ». Si cette

affirmation trouve son sens, alors il en va de l'intérêt d'un gouvernement controversé par exemple, de réduire l'instauration d'une réelle politique fiscale qui l'obligerait à rendre compte à la population afin de justifier de sa légitimité.

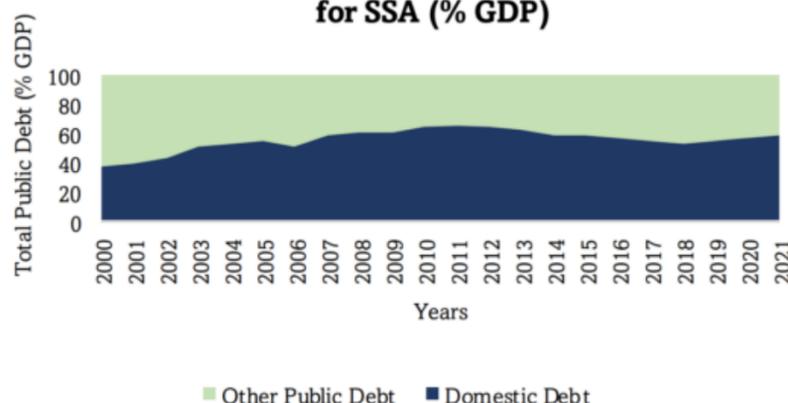
En outre, il est également important de préciser que cette absence de transparence en matière de politique fiscale pourrait provenir d'un problème plus profond, qui est un héritage d'un modèle économique d'endettement extérieur solidement établi et institutionnalisé dans le modèle de gestion et de gouvernance publique. Cela est susceptible de conduire vers une politique fiscale moins efficace, dans la mesure où elle apparaît comme étant défavorable à la croissance économique. Comme l'a indiqué l'Agence3 française de développement, alors que l'Afrique du Sud a fait le choix de mettre en place une taxe carbone en 2019, le Burkina Faso a augmenté son taux d'impôt sur le tabac. Plus controversé : certains pays comme le Ghana ont commencé à taxer les paiements numériques, au risque de pénaliser les populations les plus démunies qui utilisent massivement le mobile money. Cette opacité en matière de politique fiscale a un effet négatif sur la croissance (impact sur les investissements étrangers) et réduit la soutenabilité de la dette (impact sur les recettes fiscales). Par conséquent, les États sont contraints de recourir à l'emprunt extérieur pour se financer à des taux élevés, ce qui en fin de compte, produit les mêmes effets tant déplorés.

Arrivés au terme de cette réflexion, précisons que la volonté des autorités politiques africaines d'améliorer l'intégration financière de la région dans le monde, constitue un objectif capital pour le développement qu'il convient de prioriser. Toutefois, cette intégration ne doit pas se faire au détriment des autres chantiers moins coûteux et tout aussi utiles pour la soutenabilité de la dette publique. Le développement d'un marché domestique constitue une réelle alternative et traduit d'ailleurs une réelle financiarisation de la région. Concernant la politique fiscale, les autorités ne devraient pas seulement se limiter aux votes des lois qui s'y attachent, mais aussi s'assurer des conditions de l'application de ces lois. Pour ce faire, il faudrait fournir aux agents de service public l'ensemble des moyens (matériels, financiers et humains) pour mener à bien cette mission.

Plus globalement, cela revient à appliquer des réformes qui ne se limitent pas uniquement aux votes des lois. Comment s'y prendre ? nous apporterons plus d'éclaircissement sur le mécanisme d'implémentation de ces points dans un autre article.

Yannick Kitutilla, Consultant Risk & Finance, PhD Candidate in Economics, LÉO-Tours, France

Figure . Public Debt Composition for SSA (% GDP)



Orange Afrique et Moyen-Orient publie « Graines du changement » son rapport de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) 2023

Orange Afrique et Moyen-Orient (OMEA) fort d'une gouvernance responsable et éthique, s'enracine solidement dans les territoires en proposant une innovation continue. Elle s'appuie sur des infrastructures fiables favorisant le développement de technologies et de services créateurs de valeur. Ces technologies sont déployées dans une logique bas-carbone, de solarisation maximale et soutenues par un investissement annuel de plus d'un milliard d'euros.

Les services conçus et mis en œuvre par ses 18 000 salariés dans 17 pays, sont des graines du changement qui contribuent au renforcement de l'inclusion sociale, numérique, financière et énergétique bien au-delà des 149 millions de clients, permettant ainsi à chacune et chacun de s'en saisir, en toute confiance, pour façonner l'avenir qui lui convient.

Les graines du changement se sont aussi les millions d'opportunités pour les jeunes, les femmes et les entrepreneurs, auxquelles donnent accès les initiatives gratuites d'inclusion. Au programme, de l'éducation au numérique, de la formation aux nouveaux métiers pour réduire le chômage et de l'accompagnement pour trouver un emploi, créer ou développer sa startup ou une activité génératrice de revenus. En témoigne, plus d'un million de bénéficiaires du programme Orange Digital Center, les 600 000 élèves des écoles numériques et les milliers de femmes accompagnées par les Maisons Digitales de la Fondation Orange chaque année.

Acteur engagé dans les territoires, OMEA promeut un développement partagé et durable, en contribuant de façon importante aux PIB nationaux, en accordant une attention particulière aux besoins des communautés locales et à la préservation de l'environnement. Les 17 filiales et leurs salariés, participent activement à des opérations de reboisement, corrélées au développement socio-économique local. Ils contribuent aussi à améliorer les conditions de vie, l'accès aux services de santé, au sport et à la culture, renforçant ainsi la résilience des populations les plus vulnérables.

Orange Afrique et Moyen-Orient et ses salariés sont là et s'engagent résolument aux côtés de toutes leurs parties prenantes pour un développement à fort impact au service de chacun, de la société et de la planète. Ils nous invitent à les rejoindre et à agir en explorant leur programme et leur plateforme #OrangeEngageforChange.

Jérôme Hénique, CEO d'Orange Afrique et Moyen-Orient, commente : « *Graines du changement, est le reflet de notre engagement à long terme pour un développement*

inclusif et durable en Afrique et au Moyen-Orient. Je tiens à remercier nos équipes pour leur dévouement et leur travail constant, qui ont rendu possibles ces réalisations significatives. »

Asma Ennaifer, Directrice RSE, ODC et Communication, conclut : « *Les initiatives et projets présentés dans ce rapport sont le fruit d'un travail collectif et d'une détermination sans faille de nos salariés.*

Leur engagement a permis d'apporter des changements tangibles et durables dans la vie des communautés que nous servons. »

À propos d'Orange Afrique et Moyen-Orient :

Orange est présent dans 18 pays en Afrique et au Moyen Orient et compte plus de 149 millions de clients au 31 décembre 2023. Avec 7,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023, Orange MEA est la première zone de

croissance du groupe Orange. Orange Money, son offre de transfert d'argent et de services financiers, est disponible dans 17 pays et compte plus de 90 millions de clients. Orange, opérateur multi-services, partenaire de référence de la transformation digitale apporte son expertise pour accompagner le développement de nouveaux services digitaux en Afrique et au Moyen-Orient.

Graines du changement

Orange Afrique et Moyen-Orient

Rapport de Responsabilité Sociétale 2023



LA FIRST BANK
VOUS DONNE

Carte
Blanche

Souscrivez à votre

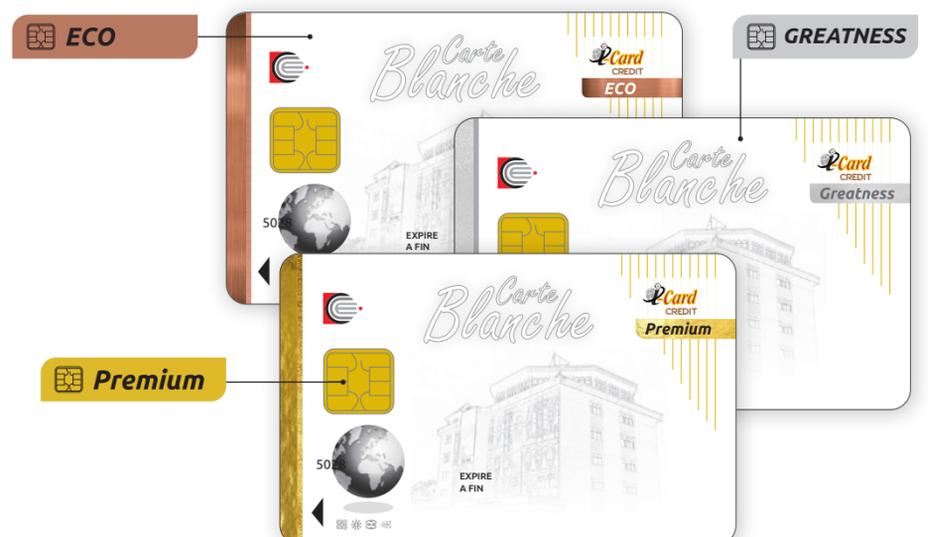
Carte
Blanche

POUR VOS

Crédits à Court Terme

- Fini les **files d'attente en agence**
- Fini les **dossiers de crédits**
- Fini les **attentes de validation**

Notre gamme



L'intérêt de la clientèle est notre priorité



☎ 222 51 80 50 / 679 00 96 26
✉ qualite@afilandfirstbank.com

☎ 653 46 53 46
🌐 www.afilandfirstbank.com

